

Épreuves orales de CHINOIS

I. Épreuve obligatoire

Répartition pour le Chinois (langue obligatoire) :

- 8 candidats filière universitaire, les notes vont de 10 à 19,
- 7 candidats polytechnique/ENS, les notes vont de 15 à 20,
- 7 candidats École polytechnique (MP/PC), les notes vont de 15 à 17,5.

Format de l'épreuve : Les candidats de la filière universitaire ainsi que les candidats issus des classes préparatoires, admissibles à Polytechnique et à l'ENS devaient préparer cette année un exposé oral à partir d'un enregistrement vidéo en chinois d'une durée comprise entre 4 et 6 minutes.

Temps de préparation : 30 minutes (l'enregistrement est enregistré sur une tablette sous format MP4. Les candidats peuvent à leur gré mettre l'enregistrement en pause et revenir sur des passages non compris).

Durée de l'exposé : 20 minutes (10 minutes d'exposé, 10 minutes d'échanges avec deux examinateurs qui travaillent en binôme. La discussion porte sur l'enregistrement étudié et permet d'élargir le sujet de manière à ce que le candidat puisse mettre en valeur ses connaissances).

Caractéristiques des extraits vidéos proposés : il s'agit d'enregistrements authentiques : extrait de documentaires, de reportages, de débats, interviews etc. La provenance des enregistrements couvre l'ensemble du monde chinois (RPC, Hong Kong, Taïwan, diaspora).

Les examinateurs ont choisi des extraits ayant trait à des sujets de société récents (assouplissement de la politique de l'enfant unique, difficultés d'emploi pour les étudiants diplômés, pollution atmosphérique, relations entre chinois de la diaspora et pays natal, migration des riches chinois à l'étranger) mais également requérant des connaissances de base concernant l'histoire de la Chine contemporaine et l'évolution des mentalités (les pieds bandés et l'émancipation des femmes chinoise, la célébration des fêtes traditionnelles dans les années 50 et de nos jours). Les interlocuteurs entendus dans les extraits s'expriment en mandarin standard.

Commentaires sur les prestations orales des candidats :

Les candidats étant tous originaire de RPC ou de Taïwan, la plupart des prestations orales étaient de bonne tenue et les enjeux bien compris.

Comme les années précédentes, on note chez certains candidats une **tendance à la paraphrase** (la qualité de la langue ne change rien au problème) en restituant quasiment mot pour mot le contenu des parties orales de l'extrait vidéo, sans apporter la moindre connaissance extérieure au support, sans esquisser la moindre tentative de proposer une réflexion personnelle sur le thème abordé. La paraphrase va généralement de pair avec **l'absence de plan structuré**. Ce défaut concerne plus particulièrement les candidats issus de la filière universitaire qui n'ont pas bénéficié de conseils de préparation minimaux. La paraphrase sans mise en perspective est sanctionnée. Quel que soit le support utilisé, on attend des candidats :

- une mise en contexte et un repérage des faits de société ou des références à l'actualité récente présentés dans l'extrait.
- un exposé structuré (introduction, parties distinctes, conclusion).
- une prise de recul par rapport au support. Cette mise en perspective peut se traduire par une explication de la scénographie, du choix des invités lors d'un débat polémique. Le candidat peut également formuler des hypothèses concernant la stratégie éditoriale de l'émission (Voice of America n'a certainement pas la même approche de l'actualité chinoise que CCTV).
- Pour répondre à une question entendue au cours de cette session, les candidats **ont tout à fait le droit d'exprimer leur opinion**. Sans être l'objet d'une partie spécifique de l'exposé, l'expression de cette opinion doit s'inscrire dans une réflexion solidement argumentée. L'échange qui suit l'exposé doit permettre au candidat d'explicitier ses arguments et de défendre son point de vue avec conviction.

Un autre défaut flagrant est tout simplement lié **au manque de culture générale** sur des sujets pourtant bien connus et amplement débattus dans les médias. Ce défaut de culture générale se manifeste dans la pauvreté de certains exposés, mais également dans le manque de réactivité des mêmes candidats lorsqu'ils sont confrontés à des questions inattendues. Dans la cas d'un support traitant des diverses formes de migration en provenance de Chine, il apparaît naturel aux examinateurs d'étendre la question aux phénomènes migratoires qui touchent actuellement l'Europe (un candidat au moins s'est montré incapable de formuler la moindre réponse). De même, lorsqu'un sujet extrêmement facile consacré aux fêtes chinoise est proposé, il apparaît évident aux yeux des examinateurs d'engager la conversation sur les différentes formes de célébrations en France (fêtes d'origine religieuse, commémorations etc.).

Au cours de leur préparation, il est bien entendu conseillé aux candidats de suivre l'actualité du monde chinois dans sa globalité et dans sa pluralité, ce qui implique que l'approche de l'épreuve ne se limite pas aux frontières de la RPC pour les candidats de nationalité chinoise ou aux frontières de Taïwan pour les candidats d'origine taïwanaise. Il est également rappelé que la société contemporaine chinoise s'inscrit dans un **contexte global, mondialisé**. Une réflexion globale et des connaissances minimales concernant l'actualité mondiale, notamment française, et les grands enjeux contemporains seront naturellement appréciés.

Enfin, une **mise en perspective historique** est souvent valorisée, lorsqu'elle s'avère nécessaire. Certains épisodes de l'histoire contemporaine chinoise (le Mouvement de la Nouvelle Culture, le Grand Bond en Avant etc.) sont purement et simplement ignorés par de nombreux candidats. L'expression de connaissances **minimales** sur certains grands épisodes de l'histoire chinoise est attendue.

Comme au cours des sessions précédentes, la totalité des candidats en langue obligatoire étaient des candidats de nationalité étrangère, originaires de RPC ou de Taïwan. Toutefois, l'élocution des protagonistes entendus dans les extraits, le découpage et la scénographie (environnement du tournage, graphiques, sous-titres partiels) doivent permettre à des candidats de toute origine et de toute nationalité (cela comprend de très bons candidats, bien préparés, qui ne sont pas d'origine chinoise) de trouver matière à repérer le thème abordé de manière à construire un exposé de qualité.

II. Épreuve facultative

Pour le Chinois (langue facultative) : 12 élèves se sont présentés à l'examen. Les notes vont de 11 à 18.

Format de l'épreuve :

Cette année, le format de l'épreuve facultative a été aligné sur l'épreuve obligatoire. Les candidats doivent préparer **un exposé oral à partir d'un support vidéo** au format MP4. La durée de la préparation est de 30 minutes. Le candidat visionne la vidéo sur une tablette individuelle fournie par l'école. Comme pour l'épreuve obligatoire, le candidat peut lorsqu'il le souhaite mettre l'enregistrement en pause ou retourner en arrière.

La durée de l'épreuve orale est de 20 minutes. Les dix premières minutes sont consacrées à un exposé du candidat, suivi de dix minutes d'échange avec les examinateurs.

Tout comme pour l'épreuve de langue obligatoire, les supports sont des extraits de documentaire ou de reportage. Les passages parlés sont en mandarin standard.

Les examinateurs ont choisi des enregistrements plus accessibles que ceux proposés aux candidats "langue obligatoire". Par accessible nous entendons identification immédiate du thème choisi, clarté des propos tenus, débit des interlocuteurs. Les thématiques abordées cette année étaient aisément identifiables : insertion professionnelle d'un étranger en Chine, migration des riches chinois etc. L'environnement des interlocuteurs et la situation de tournage permettent aux candidats, **même s'ils ne comprennent pas l'intégralité des propos tenus**, de construire un exposé. De plus, ces extraits sont parfois accompagnés de graphiques ou de sous-titres partiels qui sont des aides à la compréhension sur lesquelles le candidat peut et doit s'appuyer.

Bien entendu, dans le cadre d'un concours exigeant, les épreuves facultatives doivent être préparées en cours d'année. **Les futurs candidats doivent s'informer des enseignements de chinois inter-établissements (LIE) dispensés dans leur académie.**

Ces candidats peuvent également approfondir leurs bases en langue chinoise et maintenir leurs acquis en travaillant à l'aide des supports suivants :

- *Bescherelle, le chinois pour tous* (points de grammaire, nombreuses phrases d'exemple traduites)
- *Ni shuo ba!* Méthode de chinois A2-B1 Livre et CD, Ed. Didier (nombreux textes et enregistrements audios)
- *Vers le chinois authentique.* J. Bellassen, Ed. la Compagnie (textes et enregistrements vidéos très utiles dans le cadre de la préparation de ce type d'épreuve)

Comme au cours des sessions précédentes, nous regrettons que plusieurs excellents candidats aient choisi de passer le chinois en épreuve facultative de peur de ne pas soutenir la comparaison avec des candidats de nationalité chinoise. Ce phénomène d'autocensure est, nous le répétons, regrettable. **La qualité de leurs exposés montre qu'ils auraient pu obtenir d'excellents résultats s'ils avaient choisi le chinois comme langue obligatoire.**

Par ailleurs, cette année encore, certains candidats inscrits ne se sont pas présentés à l'épreuve facultative alors que seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés. Sachant que les candidats au concours peuvent être départagés par de très faibles écarts, nous invitons pour les sessions futures tous les inscrits à se présenter à l'oral de langue facultative afin de défendre leurs chances et de valoriser leurs acquis.